



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Pierre Forest de MAUBEUGE

En partenariat avec le lycée Louis Armand de JEUMONT

Le métier

Le technicien supérieur CPRP est un spécialiste des procédés de fabrication de pièces mécaniques, notamment par usinage. Il peut concevoir les processus de fabrication et intervenir tout au long de la chaîne de production, d'assemblage et de contrôle. De par la formation polyvalente en productique qu'il a reçue, il est rompu aux méthodes de conception, de fabrication et de gestion de production assistées par ordinateur et peut travailler dans tout service (méthodes, production, qualité, recherche) lié à la production industrielle.

- Procédé en pré-industrialisation :
 - Participer à la définition du produit en vue de sa réalisation ;
 - Valider le choix des procédés de réalisation ;
 - Définir le cahier des charges et les moyens de production ;
- Méthodes en conception de processus :
 - Définir les opérations de fabrication, les procédures...
 - Optimiser et valider le processus
 - Élaborer le dossier d'industrialisation
- Responsable d'une production :
 - Comprendre et interpréter la demande de réalisation
 - Apprécier la faisabilité technique
 - Estimer le coût et le délai prévisionnel de réalisation

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée PIERRE FOREST

Bd Charles de Gaulle

59600 MAUBEUGE

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03 27 53 03 63

Mail : ufa.pforest@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
 Être âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)
 Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Le rythme de l'alternance

2 semaines en centre de formation,
2 semaines en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Les métiers :

- Décolleteur (euse)
- Electromécanicien (ne)
- Opérateur (trice) sur machine à commande numérique
- Responsable d'ordonnement
- Technicien (ne) d'essais

Poursuites d'études possibles :

- Licence pro commerce spécialité commerce et vente
- Licence pro maintenance des systèmes pluritechniques spécialité ingénierie et maintenance des installations ;
- Licence pro production industrielle spécialité informatique industrielle et productique...